



Communiqué de presse

EMBARGO AU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2015, 11 HEURES

Fribourg, le 10 septembre 2015

Centre d'accueil «Au Seuil»

Le Tremplin lance une bière adaptée à ses usagers dans une optique de réduction des risques

Le Tremplin repense sa gestion de l'alcool dans son centre d'accueil «Au Seuil». En mars 2015, la fondation fribourgeoise a levé l'interdiction de consommer de la bière dans son centre de jour, en vigueur depuis son ouverture en 1994. Elle lance dans une deuxième phase et en partenariat avec un microbrasseur de Fribourg une bière adaptée aux usagers: La Trampoline, bière du Tremplin. La fondation envisage de brasser elle-même cette bière dans une troisième phase. Autofinancé, ce projet s'inscrit dans l'optique de la réduction des risques, l'un des quatre piliers de la politique suisse en matière de drogues et de toxicodépendances. Il vise le renforcement du lien avec les usagers et leur responsabilisation face à leur consommation d'alcool. Il sera suivi par la chaire de travail social de l'Université de Fribourg.

1

Le Tremplin a levé en mars 2015 l'interdiction de consommer de la bière dans son centre de jour «Au Seuil», en vigueur depuis son ouverture en 1994. Confrontée à une augmentation des problèmes liés à la consommation d'alcool à l'extérieur du centre, la fondation fribourgeoise active dans l'aide aux personnes en situation d'addictions a décidé de changer son angle d'approche en matière de consommation d'alcool dans son centre. Son objectif est tout à la fois de réduire les risques auxquels les usagers du centre s'exposent et de diminuer les nuisances pour la collectivité. Après une première phase d'autorisation de la consommation de bière réussie, la fondation lance aujourd'hui sa propre bière, La Trampoline, bière du Tremplin, développée en collaboration avec la Brasserie du Chauve, brasserie artisanale installée à Fribourg. Si cette deuxième étape apporte des résultats satisfaisants, le Tremplin envisage de brasser lui-même la bière.

Réduire le risque, rétablir le lien et responsabiliser

L'origine de l'augmentation des problèmes liés à la consommation d'alcool aux abords du centre d'accueil «Au Seuil» coïncide avec l'interdiction de fumer à l'intérieur du centre, introduite en janvier 2014. Après avoir bénéficié d'une période de tolérance, le centre bannit la fumée, comme tout autre lieu public, café ou restaurant du canton de Fribourg. Les usagers passent en conséquence plus de temps à l'extérieur du centre, où ils consomment des boissons alcoolisées

achetées dans les commerces environnants. Ces boissons, des bières à forte teneur en alcool (8% et plus) acquises à bas prix (un franc le demi-litre), ont un impact négatif sur la santé des usagers et sur leur comportement aux abords du centre. C'est pour répondre à cette situation que la fondation Le Tremplin décide de se repositionner. La démarche s'inscrit dans une optique de réduction des risques, de rétablissement ou de renforcement du lien avec les usagers et de responsabilisation.

Innovant, ce projet se base sur les expériences positives menées dans des centres bernois et zurichois, qui tolèrent la consommation d'alcool. Une démarche similaire a aussi été entreprise à Lausanne par la Fondation ABS, au centre La Terrasse. Le Tremplin déploie son action dans une perspective plus globale: d'abord l'autorisation de la consommation de bière, ensuite le développement d'une bière adaptée aux usagers en partenariat avec un brasseur local et enfin la création d'une installation brassicole. Les responsables tirent un bilan positif de la première étape. L'autorisation de la consommation d'alcool n'a pas entraîné de dérangement dans les murs du centre d'accueil et a permis de renouer ou de renforcer le contact avec les usagers, tout en constatant une diminution des problèmes rencontrés aux abords du centre. La Trampoline, bière du Tremplin, proposée à la pression depuis le début du mois d'août 2015, suscite l'intérêt des usagers. Un bilan définitif de cette deuxième phase sera tiré à la fin 2015 ou au début 2016.

La Trampoline, bière du Tremplin: goûteuse et avec une teneur en alcool maîtrisée

La Trampoline, bière du Tremplin, est une bière blonde goûteuse, pour répondre aux attentes des usagers, mais avec une teneur en alcool maîtrisée (entre 3,3 et 4,5%, soit inférieure aux teneurs des bières normales), afin de les aider à se responsabiliser face à leur consommation d'alcool. Des déclinaisons en variantes blanche, rousse ou bière de Noël sont envisagées, mais La Trampoline, bière du Tremplin, ne sera pas commercialisée en dehors des activités de la fondation. Le verre de 2,5 décilitres est vendu à la pression à un franc, ce qui permettra à terme de couvrir les frais de production tout en proposant une alternative attractive aux prix bas proposés par les commerces de détail. La troisième étape du brassage nécessite un investissement de base de 40'000 francs. Le budget d'exploitation prévoit d'atteindre l'autofinancement à l'issue de la première année.

2

Un projet encadré et soutenu

La Ville de Fribourg soutient le projet. Pour la Direction des affaires sociales, «c'est un concept mûrement réfléchi et qui mérite notre soutien, parce qu'il vise à responsabiliser les personnes et à réduire la violence». Le Conseil communal de Fribourg a décidé l'octroi d'une subvention de 10'000 francs pour soutenir l'acquisition d'une installation brassicole. Le projet du Tremplin intéresse aussi le Professeur Marc-Henry Soulet, titulaire de la chaire de sociologie, politiques sociales et travail social de l'Université de Fribourg. «Nous allons suivre ce projet sur une durée de trois à cinq ans, annonce le scientifique. Il nous paraît important de mesurer son effet à moyen voire long terme sur l'action du Tremplin à Fribourg.»

Renseignements complémentaires:

Cédric Fazan, directeur de la fondation Le Tremplin: 079 824 49 82
Prof. Dr. Marc-Henry Soulet, Université de Fribourg: 076 403 56 73